

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

MAÏS

Stade phénologique

Sur le réseau Limousin, la majorité des parcelles sont au stade « grains laitieux pâteux » à « grains pâteux ».

Département	Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées				Date observation
					Ruceron	Cicadelles	Helminthosporiose	Charbon	
87	PANAZOL	22/04/2013	Riviera	Récolté					
87	CEUX	26/04/2013	Anjou 277		Parcelle non observée				
87	FLAVIGNAC	05/05/2013	Anjou 277		Parcelle non observée				
87	CHAMPSSAC	06/05/2013	Ronaldrio	Grains pâteux		5			23-sept
87	GLANDON	06/05/2013	Barsa	Grains laitieux pâteux				5	23-sept
23	ST CHABRAY	06/05/2013	LG30275	Grains laitieux pâteux			20		23-sept
23	NOTH	06/05/2013	ES Arpège	Grains pâteux	10	50			
87	NEXON	06/05/2013	Klerens	Grains pâteux	0	0		0	23-sept
19	REYGADE	06/05/2013	LG3303		Parcelle non observée				
87	LA MEYZE	07/05/2013	Anjou 277	Grains laitieux pâteux	0	0			23-sept
19	SALON LA TOUR	08/05/2013	Anjou 277		Parcelle non observée				
23	SAINTE PIERRE DE FURSAC	09/05/2013		Grains laitieux pâteux					23-sept
87	SAINTE PRIEST TAURION	10/05/2013	Millénium	Grains pâteux	0	0		1	24-sept
87	BOISSEUIL	12/05/2013	Prud		Parcelle non observée				
87	LANDOUGE	Ressemé le 28/06/13			Parcelle non observée				
23	PIONNAT	27/05/2013	Hendrix/anjou256		Parcelle non observée				
87	AIXE / VIENNE	03/06/2013	ES Arpège	Grains pâteux	0	0		0	20-sept
87	GAJUBERT	20/06/2013		Grains pâteux	0	0		0	23-sept

Cumul des températures - Base 6°C au 22 septembre 2013

	Semis 5 Mai 2013	Semis 25 mai 2013	Semis 10 juin 2013
MAGNAC LAVAL (87)	1537	1431	1310
LIMOGES BELL. (87)	1543	1445	1329
ST YRIEIX (87)	1549	1444	1327
LA SOUTERRAINE (23)	1491	1393	1275
AHUN (23)	1378	1293	1193
BOUSSAC (23)	1390	1301	1197

Sur le département de la Haute-Vienne, les récoltes ont démarré pour les maïs semés début mai.

Sur la région, cette semaine, on va gagner 1 point tous les 2 jours.

Néanmoins, à partir de cette fin semaine, une baisse des températures est annoncée : il faudra 3 jours pour gagner 1 point de MS.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°2 – 24/09/2013 - Page 1 sur 4

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2013-2014 N°2, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

COLZA

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2013-2014, est en cours de mise en place. Aujourd'hui, il comprend 10 parcelles dont 7 ont été observées.

	Date du semis	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Frequence (% plantes touchées)			
					Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
Breuilaufa (87)	31/08/2013	B2	1	1 G*		31%	43%	2%
Bonnac La Cote (87)	03/09/2013	B1	0	Renversée				
Saint-Hilaire-La-Treille (87)	04/09/2013							
Nexon (87)	11/09/2013	Levée		1 G				
Saint-Julien-Les-Combes (87)	11/09/2013	Levée		10 G 3 P				
Saint-Fiel (23)	27/08/2013	B3	1	7 G				
Viersat (23)	04/09/2013							
Saint-Pierre-Le-Bost (23)	04/09/2013	Cotylédons				Présence		
Le Grand Bourg (23)	13/09/2013	Levée	0	0				
Saint-Mexant (19)	05/09/2013							

*G grosse altise et P Petite altise

Stade phénologique

Sur les 7 parcelles observées, le stade va de levée pour les parcelles semées entre le 11 et 13 septembre à 2 à 3 feuilles (B2 - B3) pour les parcelles semées fin août.

Limaces

Éléments de biologie : Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (*photo de gauche*) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voir plus), ponte de 300 œufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (*photo de droite*) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 œufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Photo : Cetiom



Photo : Bayer

Période de risque : De la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité : Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources, on considère que le seuil de nuisibilité est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

Risque : Recenser les facteurs favorables aux limaces sur la parcelle à l'aide de la **grille de risque ACTA** :

1 - Culture en place

Blé ou orge ou prairie : 1 pt
Colza : 6 pts
Tournesol : 4 pts
Maïs ou pois : 2 pts
Betterave ou pomme de terre : 6 pts



2 - Historique limace de l'année dernière

Beaucoup de limaces : 4 pts
Quelques limaces : 2 pts
Pas de limaces : 0 pt



3 - Sol

Argileux : 5 pts
Limono-argileux : 4 pts
Argilo-calcaire : 4 pts
Limoneux : 2 pts
Sablo-limoneux : 1 pt
Sableux : 0 pt



4 - Précédent

Colza : 6 pts
Céréales d'hiver : 4 pts
Cultures de printemps : 1 pt
Pluriannuelles (prairies...) : 5 pts



5 - Interculture

Déchaumage après récolte + labour : 0 pt
Labour sans déchaumage après récolte : 2pts
Déchaumage après récolte : 1 pt
Déchaumage mais pas après récolte : 2 pts



6 - Végétation durant l'interculture

Très développée : 4 pts
Peu développée : 2 pts
Rare : 1 pt



7 - Préparation lit de semences

Grossière : 4pts
Intermédiaire : 2pts
Fine : 0 pt



8 - Date de semis

Semis précoce : 1 pt
Semis normal : 2 pts
Semis tardif : 4 pts

= Niveau de risque

0

FAIBLE

18

MOYEN

23

FORT

+28

A surveiller dès la levée. Une surveillance des parcelles, la pose de pièges dès le semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Les conditions climatiques de cette semaine (chaud et sec) ne sont pas favorables à l'activité des limaces, mais attention en fin de semaine avec le retour des pluies

Petites et grosses altises

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Observations du réseau :

Des altises ont été piégées dans la cuvette sur Breuilaufa, Nexon, Saint-Julien-Les-Combes (87) et Saint-Fiel (23).

Des piqûres sont observées sur des pieds de la parcelle de Breuilaufa (87).

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Evaluation du risque : Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. **Nous sommes actuellement dans la période à risque**, les conditions climatiques actuelles étant favorables.

A RETENIR

COLZA	Limaces : Risques moyens aux vues des conditions climatiques mais restez vigilant. Altises : Risque élevé.
MAIS	Début des récoltes (maïs ensilage) pour les semis de début mai

PROCHAIN BULLETIN
1^{ER} OCTOBRE 2013



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.